

- Seniors Hommes
- Seniors Femmes
- Compétitions Jeunes
- Futsal

DEMANDE DE DEROGATION « REGIONALE » A L'ARTICLE 12 DU STATUT
DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DU FOOTBALL

CLUB :

Numéro d'affiliation :

LETTRE DU CLUB

Je soussigné, M. ou Mme(président(e) du club)
Demande à bénéficier de la dérogation prévue à l'article 12.3 du Statut des Educateurs et
Entraîneurs du Football Fédéral.

Motifs :

- Accession
- Promotion Interne
- Divers

Type de dérogation :

- Diplôme
- Contrat de Travail

Cette dérogation permettra à M. ou Mme :

Titulaire du/des diplômes suivants :

D'être l'entraîneur principal de l'équipe qui évoluera, lors de la saison 2023/2024, dans la division :
.....Dans le groupe.....

Fait à, le/...../.....

Signature :

Joindre pour motiver votre demande de dérogation :

- ⇒ Lettre de motivation du club (signatures du club et de l'éducateur OBLIGATOIRE)
- ⇒ Curriculum vitae de l'entraîneur
- ⇒ Inscription à la formation du diplôme requis

Ce dossier est à retourner obligatoirement 10 jours avant le 1^{er} match officiel à la Ligue de
Bretagne (tscache@footbretagne.fff.fr)

